



2016

RAPPORT d'activité



Syndicat
Départemental
d'Énergies
de la Manche



“

En 2016,
le Sdem50
s'engage dans
la Transition
Énergétique.

”

L'édito de la Présidente



La **Transition Énergétique** est désormais une urgence pour laquelle tous les acteurs doivent se mobiliser. Le Sdem50 dont l'activité historique est la distribution d'électricité, souhaite à son niveau et au travers de nouvelles propositions à destination des collectivités Manchoises, pouvoir y contribuer.

C'est pour cela que le Sdem50 a créé en 2016 une commission, appelée **Commission Consultative Paritaire** qui réunit, aux côtés des élus du syndicat, les élus de tous les EPCI à fiscalité propre de la Manche dans l'objectif de travailler ensemble à coordonner nos actions dans le domaine énergétique et à mettre en cohérence nos politiques d'investissement.

C'est aussi pour cela que le Sdem50 s'est fortement engagé en 2016 pour le développement de la mobilité durable, en portant aux côtés de l'État, de la Région, du Département et de l'ensemble des collectivités, un projet de déploiement de **129 bornes de recharge** que l'on voit aujourd'hui progressivement se mettre en place dans les communes du Département.

Il est par ailleurs primordial que le Sdem50 accompagne ses adhérents dans la **maîtrise de l'énergie**, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. L'année 2016 aura vu le syndicat accélérer la modernisation des installations d'éclairage public des 196 communes qui lui ont transféré cette compétence, étoffer l'offre de Conseil en Energie Partagé proposée aux collectivités de plus en plus nombreuses à s'inscrire dans cette démarche et travailler à la mise en place d'une filière bois énergie dans le département.

Comme il est aussi important de faire progresser les connaissances et mutualiser les savoir-faire, le Sdem50 a décidé de se doter d'une exposition permanente appelée le **Parcours de l'Énergie** dont l'objectif est de sensibiliser les visiteurs et de susciter des comportements responsables dans l'utilisation de l'énergie. Par ailleurs, de nombreuses réunions de travail et d'échanges ont été organisées en 2016 au sein du Territoire Énergie Normandie avec en point d'orgue la participation des 5 syndicats Normands en juin à Tours au **congrès national de la FNCCR**, sous une bannière commune ; le TEN.

Bien entendu, je n'oublie pas nos activités traditionnelles et l'ensemble du travail réalisé par le syndicat sur le réseau de distribution d'électricité. Encore une fois en 2016, le niveau d'investissement consacré à l'**amélioration du réseau** aura été particulièrement important.

J'adresse un grand merci aux élus et aux collaborateurs du syndicat pour leur engagement et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

La Présidente,
Nadège Besnier

Sommaire

L'édito de la Présidente ...p3

② Les domaines d'actions du Sdem50 ...p12

Les faits marquants en 2016 ...p4

③ Les indicateurs économiques et financiers ...p28

① L'organisation du Sdem50 ...p8

④ L'information et la Communication ...p32

Les faits marquants en 2016

JANVIER



- ◆ Signature d'une convention avec Enedis pour la transmission de données dans le cadre d'une étude de fiabilisation de l'alimentation électrique de l'île de Chausey.
- ◆ Débat d'orientation Budgétaire.

FÉVRIER

5 SYNDICATS
RÉUNIS
POUR LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

- ◆ 1^{ère} Conférence des Présidents du Territoire d'Énergie Normandie (TEN) dont l'objectif est de s'intéresser aux différents aspects relatifs aux services publics de la distribution d'énergie, ainsi qu'à la production d'énergie et à la maîtrise de la demande en énergie. À l'ordre du jour : l'installation de la conférence, du Comité Technique et des commissions internes.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE NORMANDIE

Coordination et mutualisation des actions en faveur de la transition

Le Territoire d'Énergie Normandie constitue ainsi l'interface

www.territoire-energie-normandie.fr

MARS



- ◆ Vote du budget primitif de l'année 2016 : **21 millions d'euros** d'investissement prévus sur les réseaux.
- ◆ Lancement du déploiement des 129 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le Département de la Manche.

www.e-charge50.fr

MAI



- ◆ Réunions des secteurs d'énergies : moments privilégiés d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur les activités du syndicat.
- ◆ Partenaire du concours général des métiers de l'électricité, organisé par le ministère de l'éducation nationale, qui a pour vocation de distinguer les meilleurs élèves et apprentis électriciens français.

JUIN

- ◆ Participation au congrès FNCCR à Tours sous une identité commune : le TEN.
- ◆ 1^{ère} animation scolaire dans le cadre d'un Conseil en Énergie Partagé à Thèrevail.
- ◆ 192^{ème} adhésion à la compétence Éclairage Public.



SEPTEMBRE

- ◆ Présentation du nouveau service e-charge50 à l'occasion de la Foire Sainte Croix de Lessay et inauguration de la 1^{ère} borne par le Premier Ministre Mr Bernard Cazeneuve.
- ◆ 1^{ère} Commission Consultative Paritaire ayant vocation à constituer un lieu d'échange entre le Sdem50 et les EPCI à fiscalité propre pour mettre en cohérence les politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.
- ◆ Participation à la Semaine de la Mobilité Électrique organisée par Saint-Lô Agglo.



OCTOBRE

- ◆ Le projet d'autonomie énergétique de Chausey, porté par le Sdem50, est lauréat de l'appel à projet « Territoire Hydrogène » avec 3 autres projets Manchois.
- ◆ Réunion du TEN avec le Président de la Région afin d'évoquer un partenariat possible pour la mise en œuvre de la loi TEPCV relative à la Transition Énergétique pour la croissance verte.



DÉCEMBRE

- ◆ 2^{ème} Conférence du TEN. À l'ordre du jour : bilan 2016, perspectives 2017.
- ◆ Organisation de la 2^{ème} Commission Consultative des Services Publics Locaux composée d'élus et de représentants d'associations de consommateurs, ayant pour objectif d'examiner les comptes rendus annuels d'activité établis par les concessionnaires.



471 communes adhérentes,
soit 99% des communes du
département.

238 879 usagers.

392 213 habitants.

9 275 km de réseau moyenne tension (HTA),
dont 24% en souterrain.

9 932 km de réseau basse tension (BT)
dont 33% en souterrain
et 1 421 km en fil nu.

12 082 postes de transformation HTA.

2 837 installations de production d'électricité
ont été comptabilisées sur le territoire
en 2016 dont 98% en photovoltaïque.

1 L'organisation du Sdem50

- ◆ Les Instances du syndicat
- ◆ Les Ressources Humaines



Avenant aux conventions

- 23 dossiers CEP vont être transférés SDEMSO
- Ces dossiers ont tous fait l'objet d'une démarche de conseil en énergie collectivités concernées et IAME.
- Il convient de proposer aux collectifs transferts des avenants aux conventions de facturation de l'AME par le SDEMSO.
- Il est demandé au comité d'autoriser les avenants avec les collectivités concernées.



1

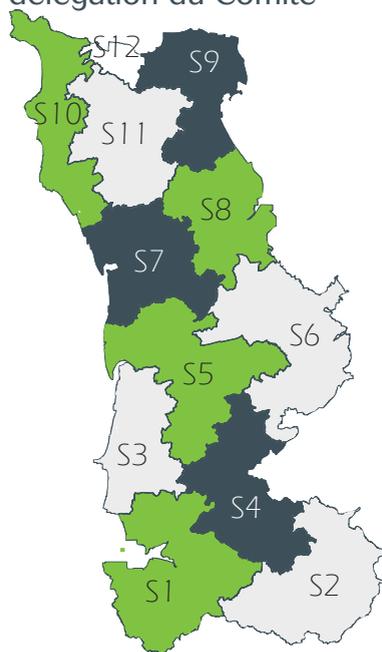
L'organisation du Sdem50

◆ Les Instances du syndicat

LE BUREAU SYNDICAL

23 membres composent le Bureau. Il est chargé d'assister la Présidente dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.

Nadège BESNIER, Présidente
Jean-Claude BRAUD, 1^{er} Vice-président ♦S6
Alain MAZIER, 2^{ème} Vice-président ♦S1
Henri MIGNOT, 3^{ème} Vice-président ♦S11
Louis POULAIN*, 4^{ème} Vice-président ♦S4
Jacques HAMELIN, 5^{ème} Vice-président ♦S10
Jacques LECOQ, 6^{ème} Vice-président ♦S9
Gérard LOYER, 7^{ème} Vice-président ♦S2
Bernard PILLET, 8^{ème} Vice-président ♦S8
Alain BRIERE, 9^{ème} Vice-président ♦S3
Jean-Paul LAUNEY, 10^{ème} Vice-président ♦S7
Patrick LECLERC, 11^{ème} Vice-président ♦S5
*démissionnaire en 2017



Fernand BADIER • Raoul SILLERE • Bernard DEMELUN • Bernard TREHET
• Claude HENNEQUIN • Jean AUVRAY • Guy PAREY • Lionel LEPOURRY
• Bernard LEGER • Alain LECHEVALIER • Jean-René LECHÂTREUX

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical du Sdem50 est composé de 68 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget. La liste des membres du Comité Syndical est disponible sur notre site internet :

[WWW.sdem50.fr/gouvernance](http://www.sdem50.fr/gouvernance)



Les Ressources Humaines

Présidente
Nadège BESNIER

Directeur Général
Pascal DEBOISLOREY

Directeur Adjoint
David PIEDAGNEL

Communication
Lise BOURDON

ORGANIGRAMME
AU 15 SEPTEMBRE 2017

Services Travaux
Directeur Technique
David PIEDAGNEL

Travaux Neufs
Hugues CHRETIEN
Caroline COYAC
Christophe LABANSAT
Lucile LEMALE
Pierre MARTIN
Sébastien REBOURS

Suivi administratif
et technique
Frédérique BINIGUER
Nicole PICOT
SIG
Angéline FAUXBATON

Maintenance éclairage public et bornes de recharge

Responsable du Pôle
Frédéric BLOSSE

Sylvère ÉNÉE
Claudine WOLFF

Service
Énergies

Responsable du Pôle
Recrutement en cours

Énergies
François HERPIN
Pierre LECARDONNEL
Gilles MARIN
Étienne TRÉOL

Juridique et commande publique

Responsable du Pôle
John RAULT

Sabrina BUKIN SIMON
Jean-Baptiste LETOMBE

Services
Administratifs

Responsable du Pôle
Delphine LOYANT

Finances
Magali BOUSSER
Christine LEVEZIEL
Sandrine GERVAISE
BONNEFONT

Ressources humaines et moyens généraux

Responsable du Pôle
Mireille PAIGNON

Nathalie BONJOUR
Magali BOUSSER

“ Mouvements du personnel 2016...

Arrivées au sein du Sdem50 :

Nathalie BONJOUR, Assistante Direction & MG
Sabrina BUKIN SIMON, Assistante Juridique
Hugues CHRETIEN, Chargé d'affaires
Sylvère ÉNÉE, Technicien EP
François HERPIN, Thermicien
Delphine LOYANT, Responsable Finances

Départs à la retraite :

Roger POUILLAIN,
Marc MAUGER. ”

Le Soutien à l'apprentissage

Le Sdem50 soutient l'apprentissage en partenariat avec l'IUT de Cherbourg-Manche. Le syndicat a ainsi accueilli un étudiant en licence professionnelle Efficacité Énergétique du Bâtiment, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur l'année scolaire 2016-2017, pour apprendre le métier de Conseiller en Énergie Partagé au sein du Service Énergies.



Travaux réalisés en 2016 sur le réseau de distribution d'électricité

26 postes de distribution créés ou adaptés aux charges.

10,2 km de réseau moyenne tension (HTA) construits dont **54%** en souterrain.

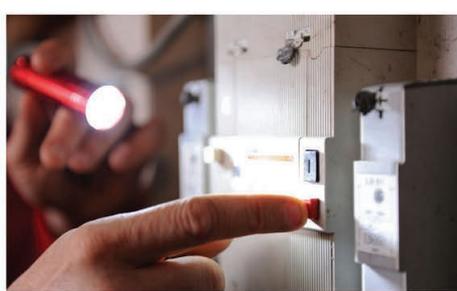
126,6 km de réseau basse tension (BT) construits dont **63%** en souterrain.

118,8 km de réseau basse tension remplacés dont **68%** de fils nus.

2 Les domaines d'action du Sdem50

- ◆ Missions de contrôle
 - *La qualité du service public de l'électricité
 - *La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)
 - *Les Tarifs Sociaux
- ◆ Travaux effectués par le Sdem50
- ◆ Compétences optionnelles
 - *L'Éclairage Public
 - *Le Conseil en Énergie Partagé
 - *Les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques





2

Les domaines d'action du Sdem50

- ◆ Missions de contrôle
 - La qualité du service public de l'électricité

LE CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE

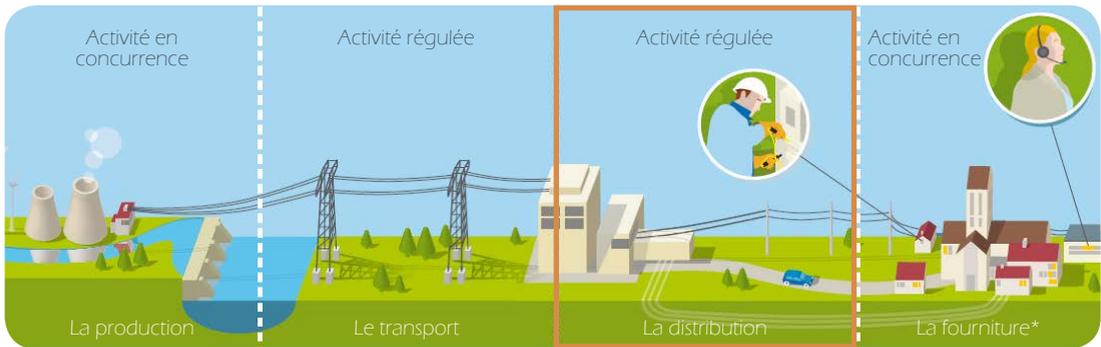
Le Sdem50 a confié en 1994, l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis (ex-ERDF). Une des missions du Sdem50 consiste à contrôler quotidiennement le respect du cahier des charges du service public de l'électricité par le distributeur.

Réalisé par le Sdem50, ce contrôle fait l'objet d'un rapport annuel consultable sur le site internet du syndicat.
www.sdem50.fr/contrôle

Par ailleurs, une fois par an, le Sdem50 exerce un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments

patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle approfondi, un rapport de contrôle est validé par le Comité Syndical.

Champs d'intervention du Sdem50

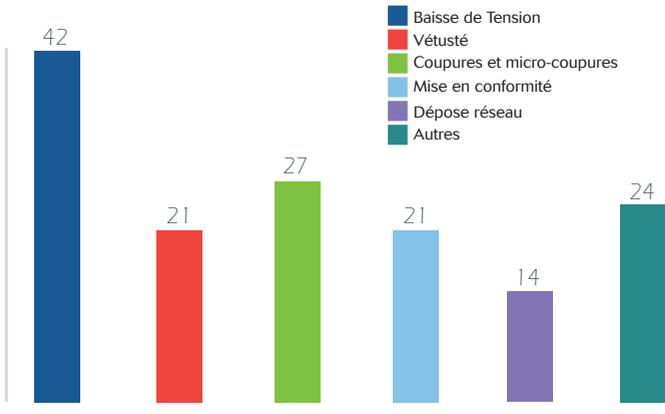


L'organisation du réseau électrique français, de la production à la consommation.

* Le Sdem50 a en charge le contrôle de la fourniture d'électricité aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

LE CONTRÔLE DES PROJETS DU DISTRIBUTEUR

Le contrôle des travaux prévus par Enedis est un travail au quotidien effectué par le Sdem50. En 2016, le syndicat a vérifié 235 projets présentés par le concessionnaire.



LES RÉCLAMATIONS 2016

Les réclamations des usagers

Le sdem50 a traité 149 réclamations en 2016.

Les services du syndicat analysent également les réclamations qui lui sont transmises par les élus et les usagers du réseau d'électricité.



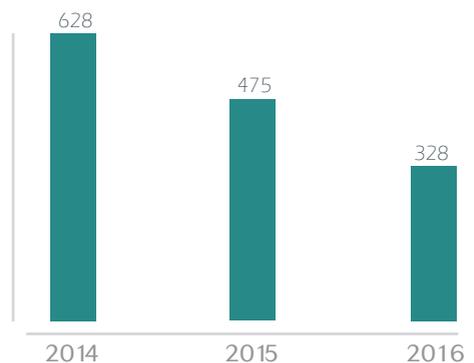
recla.sdem@sdem50.fr

La qualité de l'électricité

Le Code de l'Énergie fixe les niveaux de qualité attendus pour le réseau public de distribution d'électricité. Ces textes concernent la **Tenue de Tension** et la **Continuité d'Alimentation** (*temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année*).

0,1% de clients étaient mal alimentés en tenue de tension sur le territoire du Sdem50.

La tenue de tension : La tension chez un usager alimenté en monophasé doit être de 230 volts et de 400 volts pour un usager en triphasé. La tolérance maximale admissible est de $\pm 10\%$. Au-delà de cette plage, l'utilisateur est considéré comme un Client Mal Alimenté (CMA). Un département est considéré comme mal alimenté en tension si plus de 3% des usagers subissent des chutes de tension supérieures à 10%. Le niveau de qualité de distribution, au titre de la tenue de tension, est donc respecté sur le Territoire du Sdem50.



ÉVOLUTION DES CLIENTS MAL ALIMENTÉS AU TITRE DE LA TENUE DE TENSION

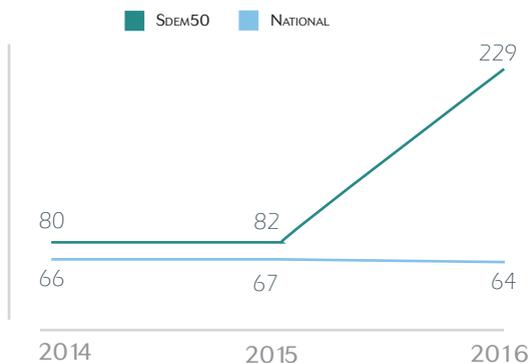
La diminution du nombre de CMA est directement liée aux travaux de **renforcement** du réseau électrique réalisés par le Sdem50.

229 minutes, durée moyenne de coupure pour l'année 2016.

La continuité d'alimentation : Un usager est considéré «mal alimenté» s'il dépasse une des valeurs de référence sur une année donnée :

- le nombre de coupures longues (sup à 3 min) > 6/an,
- la durée cumulée de coupures longues > 13h/an,
- le nombre de coupures brèves (de 1 sec à 3 min) > 35/an.

Le niveau global de continuité n'est pas respecté si le pourcentage d'usagers mal alimentés dépasse 5% à la fois sur le Département et sur la concession. En 2016, 7,6% des usagers situés sur le territoire du Sdem50 ont dépassé le seuil de qualité fixé par le Code de



ÉVOLUTION DU TEMPS DE COUPURE
EN MINUTE, PAR USAGER & PAR AN

l'Énergie. L'année a été marquée par de nombreuses perturbations climatiques qui ont fortement dégradé le critère B (temps moyen de coupure d'électricité) sur le Département de la Manche. Un plan exceptionnel de travaux HTA va être engagé par Enedis sur 4 ans.



◆ Missions de contrôle

► la Taxe Finale sur la Consommation d'Électricité (TCFE)

Tout fournisseur d'électricité collectant de la TCFE doit la reverser à la collectivité bénéficiaire (la commune ou le syndicat et le département).

Ce reversement prend la forme d'une déclaration adressée au comptable public de la collectivité bénéficiaire, dans les deux mois suivant le trimestre concerné. Cette déclaration, complétée du détail des montants reversés par commune, doit être accompagnée du paiement de la taxe. Afin de compléter ce dispositif, les gestionnaires de

réseaux publics de transport et de distribution d'électricité sont tenus de communiquer les volumes annuels d'électricité acheminés et facturés sur le territoire, ainsi que le nom et l'adresse des fournisseurs concernés.

Au titre de l'année 2016, 18 fournisseurs ont déclaré des montants de TCFE à reverser au Sdem50. Il convient de noter que 3 fournisseurs représentent à eux seuls 99,7% des sommes perçues (EDF, Engie & Direct Énergie).

L'ensemble des déclarations trimestrielles reçues a fait l'objet d'un contrôle du Sdem50 en 6 points :

- ➊ Respect des délais d'envoi des états déclaratifs et des paiements,
- ➋ Conformité de la présentation de l'état déclaratif au regard du modèle fixé par la réglementation,
- ➌ Conformité des tarifs et coefficient multiplicateur appliqué,

- ➍ Conformité du taux de frais de déclaration appliqué,
- ➎ Cohérence entre l'état déclaratif et le montant reçu en paiement,
- ➏ Conformité de la liste des communes figurant en annexe de la déclaration avec le territoire d'intervention du Sdem50 en matière de reversement de la TCFE.



◆ Missions de contrôle ▷ les Tarifs Sociaux

À ce jour en France, près de 11 millions de ménages sont considérés en situation de précarité énergétique.

Pour lutter contre ce fléau, les tarifs sociaux d'accès à l'énergie ; le Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité, et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz ; permettent de soulager les ménages en situation de précarité d'une partie de leurs factures d'énergies.

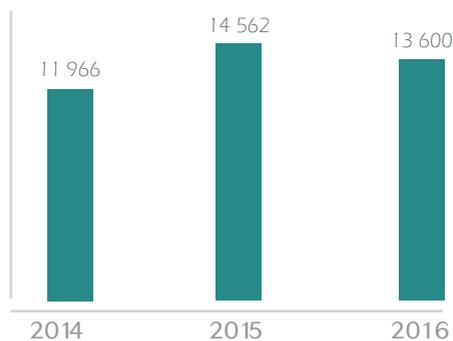
C'est dans ce contexte et conformément à l'article L.2224-31 du Code général des collectivités territoriales, que le Sdem50, organisatrice des services publics de l'électricité, contrôle la mise en œuvre des Tarifs sociaux de l'Énergie et leurs applications par l'ensemble des fournisseurs d'électricité.

Qui peut bénéficier de ces tarifs ?

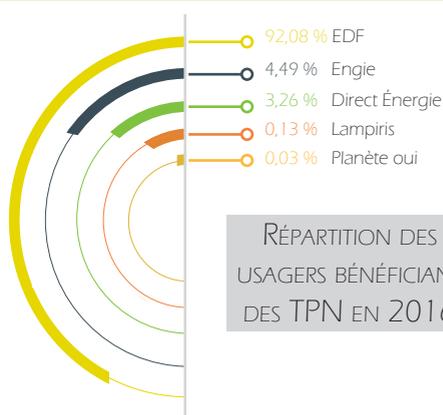
Le TPN s'adresse :

- aux bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou de l'assurance complémentaire santé (ACS),
- ou aux foyers dont le revenu fiscal de référence annuel ne dépasse pas 2 175 € par part en métropole.

Sous conditions de ressources, ces tarifs sociaux sont attribués automatiquement, pour les résidences principales, à toutes les personnes titulaires d'un contrat individuel d'électricité ou de gaz naturel ou bénéficiant d'un contrat collectif de gaz naturel.



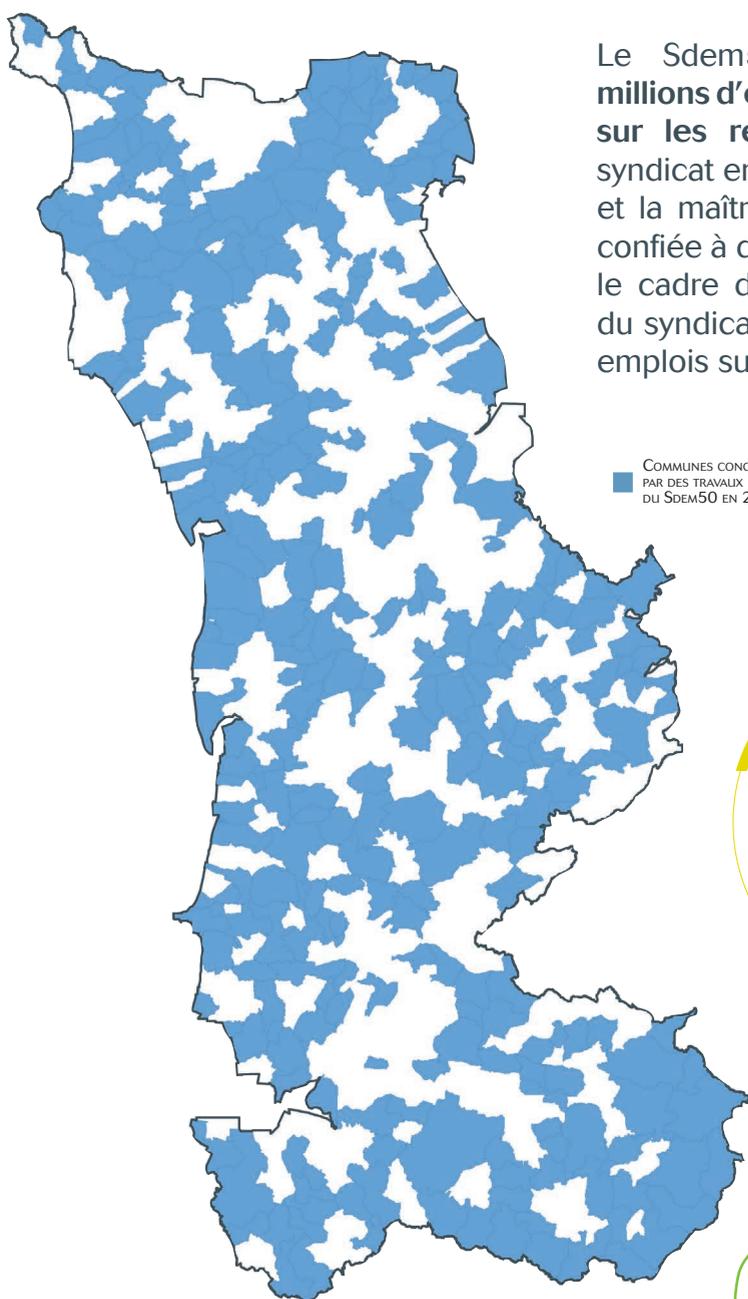
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES TPN



RÉPARTITION DES USAGERS BÉNÉFICIAIRE DES TPN EN 2016

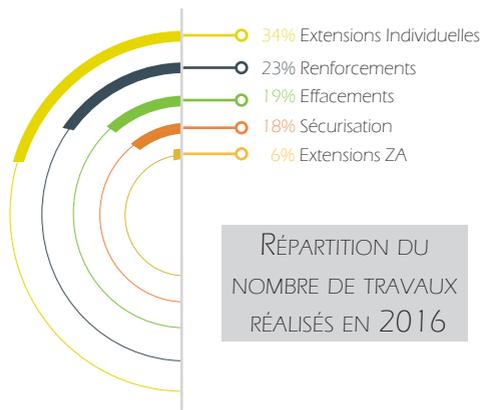


◆ Travaux effectués par le Sdem50



■ COMMUNES CONCERNÉES
PAR DES TRAVAUX
DU SDEM50 EN 2016

Le Sdem50 consacre **environ 21 millions d'euros TTC par an aux travaux sur les réseaux de distribution**. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.



RÉPARTITION DU
NOMBRE DE TRAVAUX
RÉALISÉS EN 2016

Retrouvez
tous les formulaires et
les modèles de délibérations
pour vos projets de travaux
d'électricité sur notre site internet

www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite

L'extension et le raccordement au réseau électrique

183 opérations en 2016 pour un montant de 2 285 077 € TTC



L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement communal ou d'une zone d'activités

peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.



Extensions individuelles
154 opérations pour 1 520 932 € TTC



Extensions lotissements & ZA
29 opérations pour 764 145 € TTC

■ COMMUNES CONCERNÉES PAR DES TRAVAUX D'EXTENSION ET/OU DE RACCORDEMENT EN 2016

Le renforcement du réseau électrique

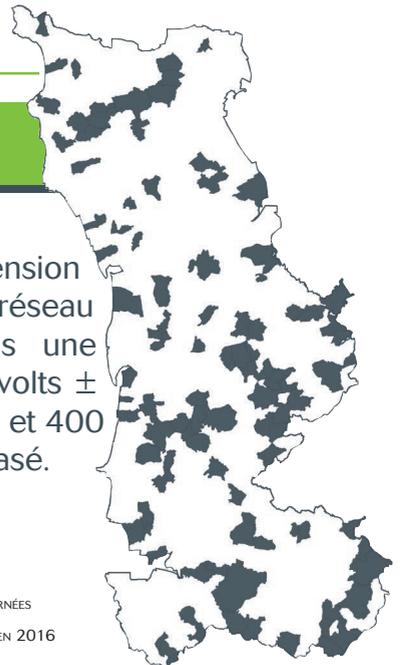
104 opérations en 2016 pour un montant de 3 867 012 € TTC



Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages du réseau existant à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de

maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts \pm 10% en monophasé et 400 volts \pm 10% en triphasé.

■ COMMUNES CONCERNÉES PAR DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT EN 2016



L'effacement des réseaux aériens

87 opérations en 2016 pour
un montant de 10 517 322 € TTC



Les travaux d'effacement des réseaux des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des centres-villes.

Le syndicat intervient ainsi sur demande des communes. Ces travaux sont généralement réalisés en coordination avec d'autres travaux.

À l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le Sdem50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Le syndicat en profite aussi pour poser des fourreaux supplémentaires en vue du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.

COMMUNES CONCERNÉES
PAR DES TRAVAUX
D'EFFACEMENT EN 2016

La sécurisation

du réseau électrique

80 opérations en 2016 pour
un montant de 3 347 410 € TTC



Les travaux de sécurisation réalisés par le Sdem50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain.

L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité en construisant un réseau fiable pour éviter les pannes.

COMMUNES CONCERNÉES
PAR DES TRAVAUX
DE SÉCURISATION EN 2016

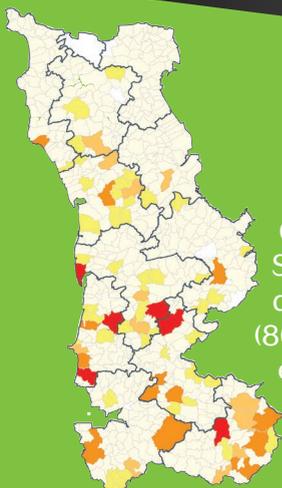


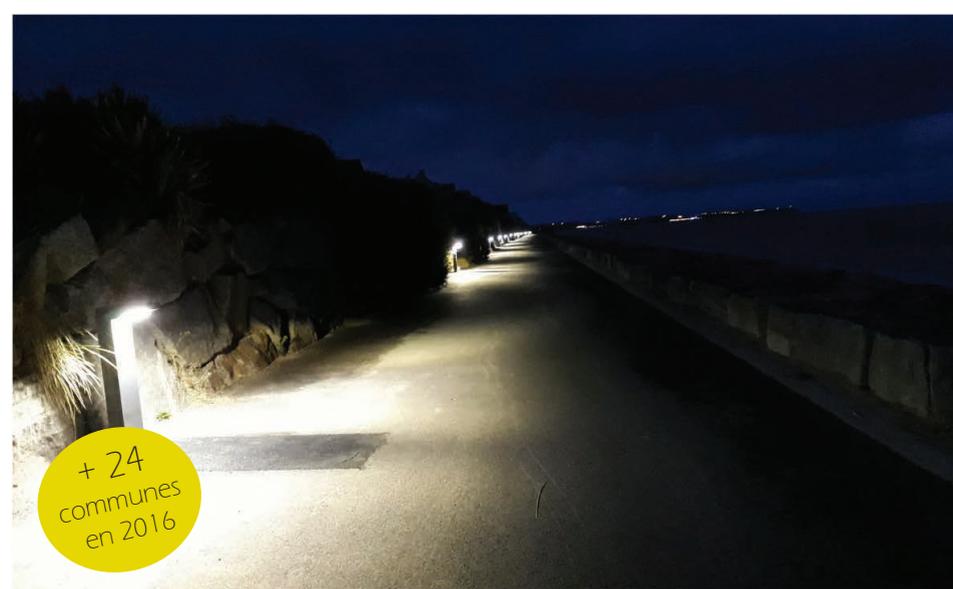
LINÉAIRE DE RÉSEAU FILS NUS RESTANT EN 2016

Chaque année, le Sdem50 réduit le linéaire de réseau en fils nus (80,5 km ont été déposés en 2016) grâce à un programme spécifique de travaux.

COMMUNES
NON ADHÉRENTES

- < 5 KM
- 5 À 7,5 KM
- 7,5 À 10 KM
- 10 À 15 KM
- > 15 KM



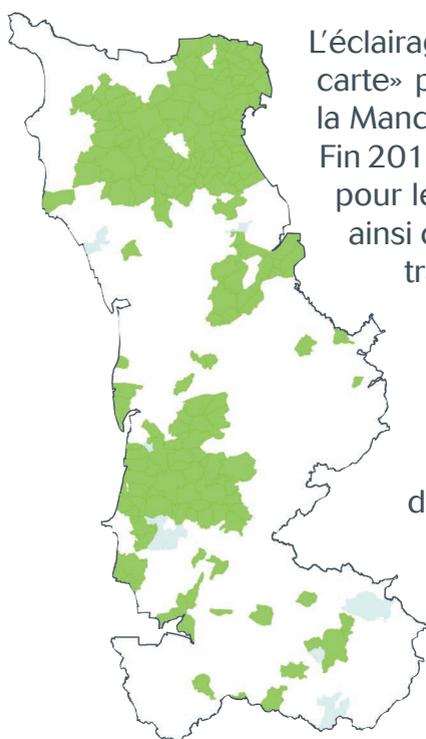


+ 24
communes
en 2016



◆ Compétences Optionnelles

▷ l'Éclairage Public



L'éclairage public est une des compétences «à la carte» proposée par le Sdem50 aux communes de la Manche.

Fin 2016, **196 collectivités** font confiance au Sdem50 pour leurs travaux d'éclairage public. Le Sdem50 a ainsi consacré **un budget de 1 309 068 € TTC** aux travaux d'éclairage public.

Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations. Le syndicat veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, tant pour les travaux neufs, le renouvellement des équipements, que pour la maintenance préventive.

■ COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE EP EN 2016

■ COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE EP EN 2017

La maintenance curative

252 opérations en 2016

Travaux de maintenance ayant pour objectif de rétablir les installations d'éclairage public suite à des événements non prévus. En cas de dysfonctionnements observés par la commune, celle-ci peut effectuer une demande d'intervention auprès des services du Sdem50.

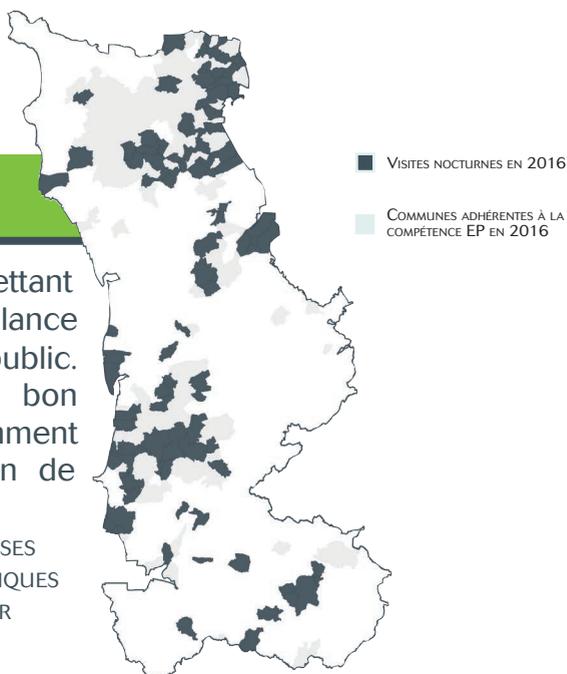


La maintenance préventive

700 opérations en 2016
(1300 lampes remplacées)

Travaux de maintenance permettant de réduire la probabilité de défaillance des installations d'éclairage public. Ils permettent de vérifier le bon fonctionnement du parc, notamment par des visites nocturnes afin de prévenir les risques de pannes.

REPLACEMENT DES SOURCES LUMINEUSES
PARAMÉTRAGE DES HORLOGES ASTRONOMIQUES
SIGNALEMENT DES TRAVAUX À PRÉVOIR



Les sinistres

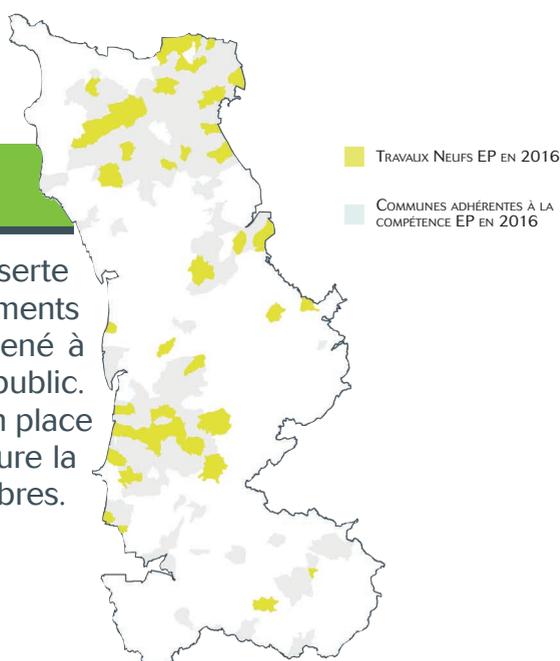
20 opérations en 2016

Le syndicat gère également les sinistres qui résultent d'accidents ou d'actes de vandalisme. La déclaration par la commune doit être effectuée le plus rapidement possible afin que le Sdem50 puisse s'occuper de toutes les démarches auprès des assurances.

Les Travaux Neufs

19 opérations en 2016

Parallèlement à la desserte en électricité des lotissements communaux, le Sdem50 est amené à réaliser des travaux d'éclairage public. Dans ce cadre, le syndicat met en place le câble d'éclairage public et assure la fourniture et la pose des candélabres.



L'efficacité énergétique

Sécurisation

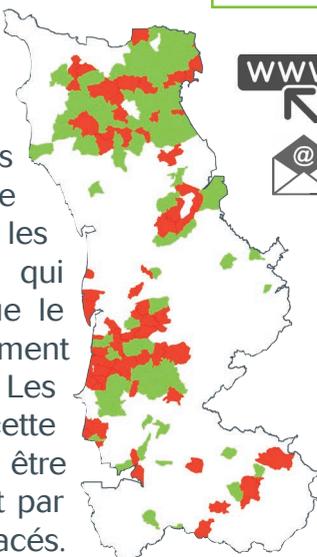
39 armoires rénovées
et 23 horloges en 2016

Le Sdem50 remplace les armoires de commandes et les luminaires obsolètes tout en améliorant l'efficacité et la sobriété des installations d'éclairage public.

Réglementation

Les lampes à vapeur de mercure

Les lampes à vapeur de mercure appelées aussi «ballons fluo» sont interdites à la commercialisation depuis le 14 avril 2015. Pour autant, 20% du parc du Sdem50 reste constitué par ces matériels obsolètes et énergivores. La lampe à vapeur de mercure est, à 50 lumens/watt, la moins efficace des sources d'éclairage public. Elle équipe majoritairement les luminaires type «boule» qui éclairent plus le ciel que le sol et participent grandement à la pollution lumineuse. Les luminaires équipés de cette source ne peuvent plus être dépannés, et nécessitent par conséquent d'être remplacés.



Rénovation énergétique

Travaux éligibles aux aides du Sdem50

- Rénovation des horloges ancienne génération par des horloges astronomiques radiosynchronisées

- + souplesse de programmation
- 5% de consommation
- de frais de maintenance

- Remplacement des Ballons Fluo par des sources LED

- + performantes
- 55% de consommation
- difficulté de maintenance (car BF interdits à la commercialisation depuis 2015)
- coûts de maintenance (durée de vie plus élevée)



Le Sdem50 propose des aides aux travaux de rénovation et d'investissement

(+ d'infos voir grilles tarifaires 2017)

www.sdem50.fr/publications

www.sdem50.fr/eclairage-public



eclairage.public@sdem50.fr

■ COMMUNES SANS BALLONS FLUO EN 2016

■ COMMUNES AVEC BALLONS FLUO EN 2016

19

opérations de travaux neufs d'éclairage public pour 510 063 €



15 300

points lumineux gérés par le Sdem50 en 2016



20%

de lampes à vapeur de mercure sur le parc du Sdem50 en 2016



1 140

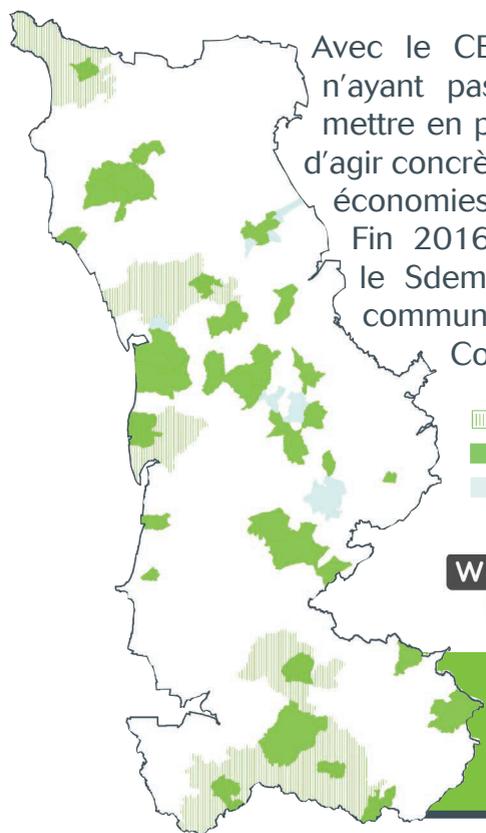
armoires d'éclairage public gérées pas le Sdem50 en 2016





◆ Compétences Optionnelles

▷ le Conseil en Énergie Partagé (CEP)



Avec le CEP le Sdem50 propose aux collectivités, n'ayant pas les ressources internes suffisantes, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

Fin 2016, **45 collectivités** étaient engagées avec le Sdem50 dans un CEP, dont nouvellement les communes d'Hambye, la Feuillie, Bricquebec en Cotentin et le Hommet d'Arthenay.

-  COMMUNALITÉS DE COMMUNES ENGAGÉES À FIN 2016
-  COMMUNES ENGAGÉES À FIN 2016
-  COMMUNES ENGAGÉES EN 2017

www.sdem50.fr/economies-energies

20 bilans énergétiques rendus
 32 pré-diagnostic bâtiments réalisés
 11 accompagnements de projets
 (rénovation, CEE, TEPCV)
 8 actions de sensibilisation dans le cadre du CEP

BILAN 2016

Les 3 conseillers CEP du Sdem50 ont identifié en 2016 un potentiel d'économies d'environ **20%** sur la **facture énergétique** globale des collectivités, avec des actions ne nécessitant pas forcément d'investissements lourds. L'ensemble des travaux d'économies d'énergie engagés par les collectivités suite au CEP représente **près de 2 GWh** (soit la consommation d'une commune

de 3 à 4000 habitants sur son patrimoine propre) et **433 tonnes de CO2 économisées**.



en +
depuis
2016

Depuis 2016, le Sdem50 propose des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie pour les élèves de CM1-CM2 des écoles des communes engagées dans un Conseil en Énergie Partagé.

Retrouvez plus d'informations page 33

Développement des énergies renouvelables

WEST ENERGIES

La Manche est avant tout un territoire rural. Mais loin d'être un handicap, cette caractéristique qui offre une qualité de vie indéniable, peut se révéler un formidable atout et une chance grâce à une utilisation appropriée des ressources naturelles et des nouveaux outils mis à disposition de chacun. Pour faciliter et accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables sur le Grand Ouest, une Société d'Économie Mixte, **West Énergies**, a été constituée avec le Sdem50 comme 2^{ème} actionnaire public.

West Énergies intervient comme co-développeur et co-investisseur régional en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la Transition Énergétique du territoire. Ainsi West Énergies contribue au développement de projets d'énergies renouvelables publics ou privés, validés techniquement et économiquement rentables.

www.west-energies.fr

Qu'il soit éolien, photovoltaïque, hydraulique, de méthanisation ou bois-énergie, chaque projet est unique et mérite d'être accompagné.

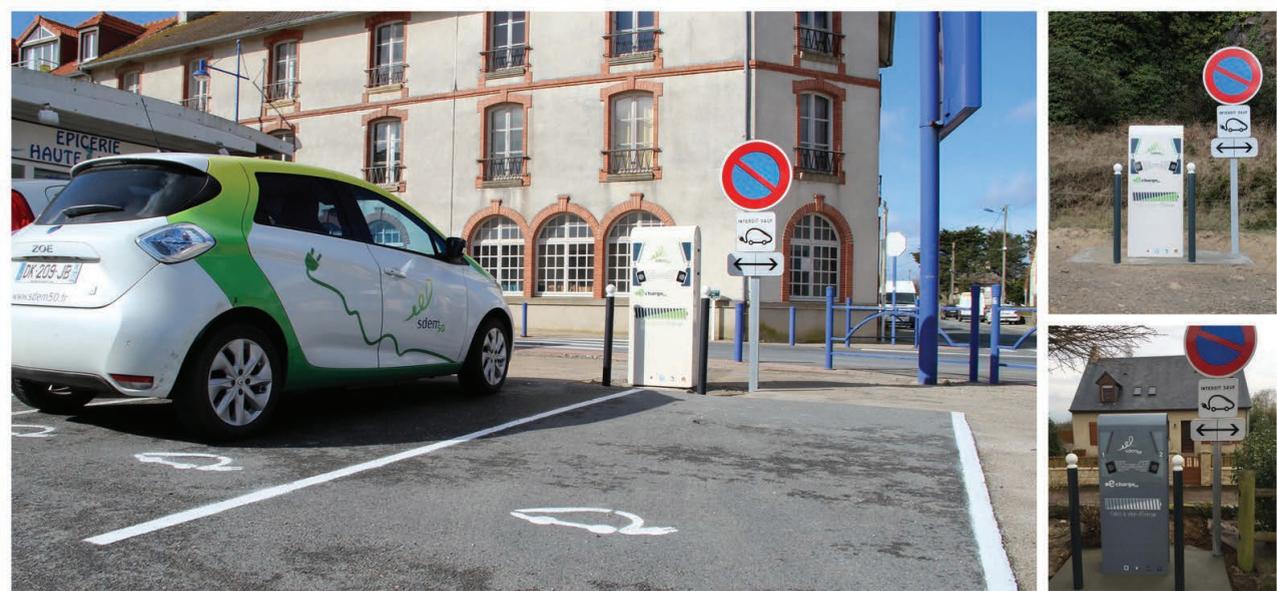


Le développement de la filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles (fioul, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire tout en préservant les haies et en développant des emplois locaux.

LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

En 2017, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche associe ses forces à celles du Département et des autres acteurs de la filière pour massifier les projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur.

Avec le soutien de l'ADEME, le Sdem50 propose d'étudier la faisabilité de projets de chaufferies bois ou réseaux de chaleur pour les collectivités du territoire intéressées par cette filière.

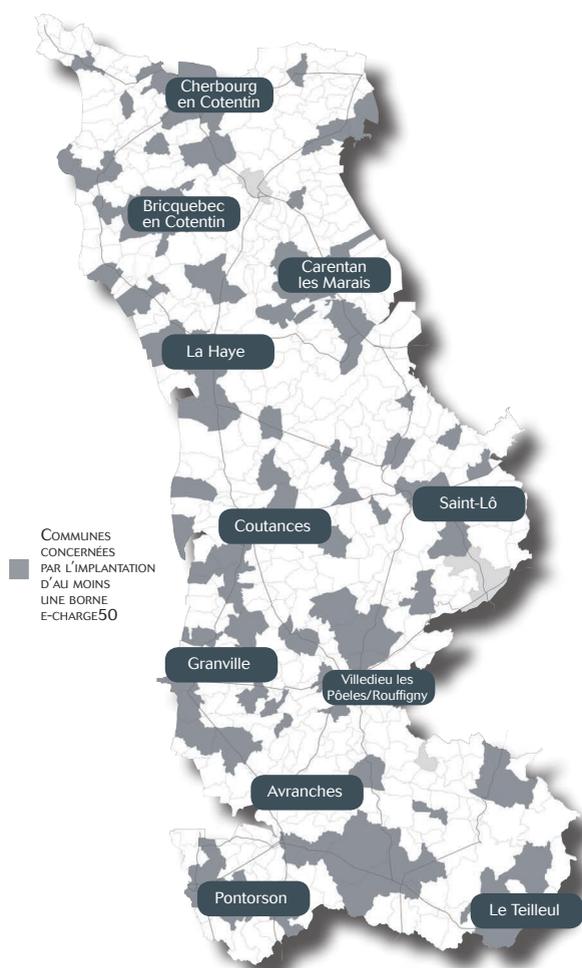


◆ Compétences Optionnelles

► les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

Le réseau e-charge50 est un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques créé par le Sdem50 et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô.

D'ici fin 2017, **129 bornes** de recharge pour véhicules électriques seront réparties dans **77 communes** du département de la Manche et permettront ainsi de proposer une solution de recharge supplémentaire aux actuels et futurs utilisateurs de véhicules électriques.



e-charge₅₀
Faites le plein d'Énergie

Le schéma de déploiement départemental d'infrastructures de recharge qui prévoit un maillage de bornes cohérent à l'échelle du territoire a été établi par le sdem50 et le Conseil Départemental de la Manche à partir de critères de

répartition de la population, de niveau de services et des flux de déplacement. **Moins de 30 km entre chaque borne** permet de garantir la recharge d'appoint et ainsi rassurer les utilisateurs quant au risque de « panne ».

4 possibilités d'accéder au service

Pour les abonnés

- Avec un badge physique,
- Avec un badge dématérialisé (NFC).

Pour les non abonnés

- Via application mobile,
- Par serveur vocal interactif.

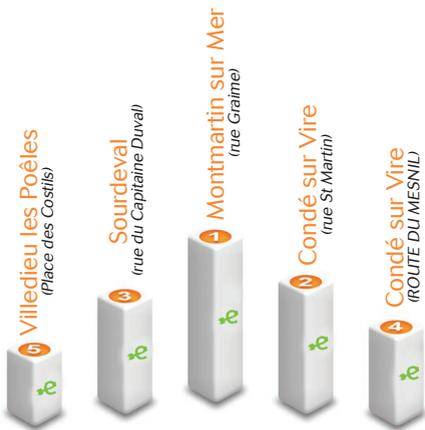


Chaque borne e-charge₅₀ dispose de **4 prises de recharge**.

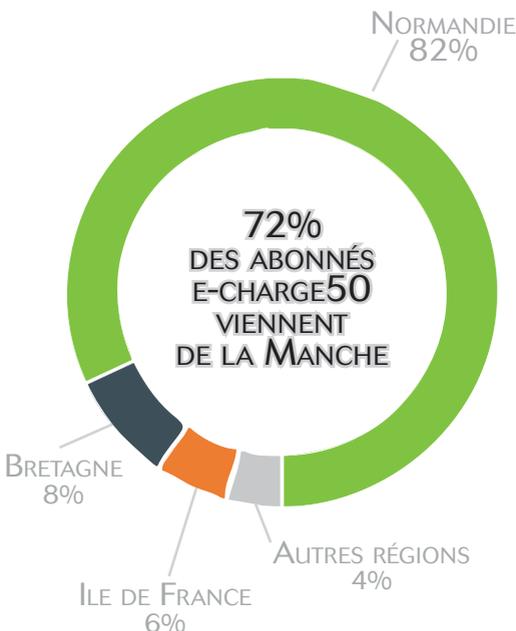
Chaque borne e-charge₅₀ peut recharger tous les **véhicules électriques & hybrides rechargeables**.

Chaque borne e-charge₅₀ peut alimenter **2 véhicules en même temps**.

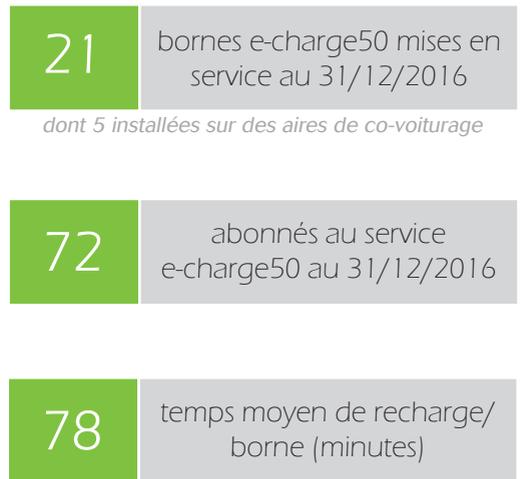
Top 5 des bornes les plus utilisées



Profil des abonnés e-charge50



Les statistiques d'utilisation



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECHARGES AU 31/12/2016

Les données comptables de la concession pour la distribution d'électricité

865 171 k€. Valeur brute comptable des ouvrages concédés (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

502 271 k€. Valeur nette comptable des ouvrages concédés (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

60 549 k€. Provision pour renouvellement par Enedis pour les seuls biens renouvelables avant le terme de la concession.

③ Les indicateurs économiques & Financiers

- ◆ Les comptes du Sdem50
- ◆ Les achats du syndicats





3

Les indicateurs économiques et financiers

◆ Les comptes du Sdem50

Réseaux électriques

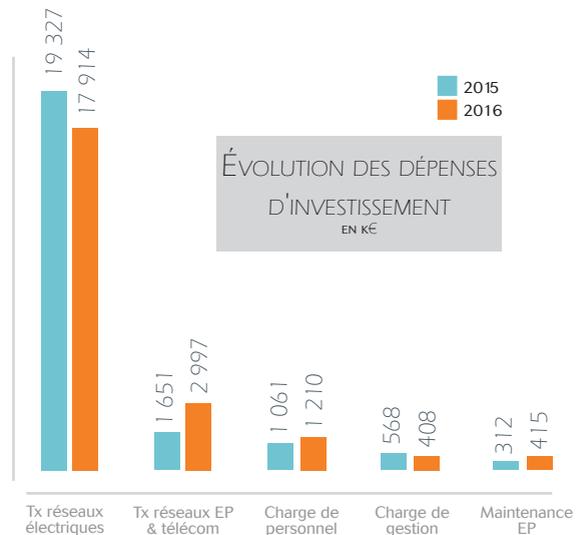
Les travaux sur les réseaux électriques représentent 86% des dépenses d'équipement. Ces travaux concernent les extensions, les raccordements, les renforcements, les effacements et la sécurisation du réseau électrique.

Bornes de recharge

L'année 2016 a été l'année du lancement du déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques. Les premières factures du projet IRVE50 ont été réglées sur l'exercice sans impacter notablement le budget 2016 avec un peu moins de 41 000 €.

Éclairage Public

Les investissements d'éclairage public représentent 4% des dépenses d'équipement.



RECETTES

Participation Enedis	797 K€
Redevances Enedis	2 551 K€
Participation maintenance EP-CEP	310 K€
Autres recettes	100 K€
Récupération TVA	2 981 K€
Participations des collectivités et tiers	4 155 K€
TCFE	8 516 K€
Participation FOCE	7 708 K€
Rembt sur charges personnel	44 K€
FCTVA	139 K€

DÉPENSES

17 914 K€	Travaux réseaux électriques
2 997 K€	Travaux EP & télécom
1 210 K€	Charges de personnel
41 K€	IRVE
415 K€	Maintenance EP
408 K€	Charges de gestion
150 K€	Autres Investissements
19 K€	Remboursement des emprunts
134 K€	Subventions versées
16 K€	Reversement de TCFE

27 301 k€



◆ Les achats du syndicat

<p>Fourniture et pose d'IRVE et travaux annexes à l'installation, prestations annexes de maintenance et de supervision/gestion d'accès - 02/03/2016</p>	<p>Fourniture, mise en place et maintenance d'un logiciel de gestion d'éclairage public pour le SDEM50 - 29/03/2016</p>	<p>Fourniture et la livraison de titres restaurant pour les agents du SDEM50 - 15/04/2016</p>	<p>Aménagement d'une salle d'exposition et adaptation puis montage d'une exposition existante - 08/06/2016</p>
<p>EIFFAGE ENERGIE / ORANGE BUSINESS SERVICES</p>	<p>SIRAP OUEST / SIRAP SAS</p>	<p>Société LE CHEQUE DEJEUNER</p>	<p>Optimum Agencements SARL</p>
<p>Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et SPS sur les chantiers du SDEM50 - 28/06/2016</p>	<p>Conception, hébergement, maintenance du site Internet du SDEM50 et création d'un espace extranet - 09/11/2016</p>	<p>Mission de contrôle de la concession de distribution d'électricité - 17/11/2016</p>	<p>Prestations d'assurances - 11/12/2016</p>
<p>LOT 1 «Secteur Sud» - BAGOT / Coordination de la Baie LOT 2 «Secteur Centre» - MESNIL SYSTEM LOT 3 «Secteur Nord» - DEKRA INDUSTRIAL</p>	<p>CRÉATEUR D'IMAGE</p>	<p>NALDEO</p>	<p>LOT 1 «Dommages aux biens» - SMACL ASSURANCES LOT 2 «Responsabilités» - PARIS NORD ASSURANCES / ETHIAS LOT 3 «Flotte automobiles» - SMACL ASSURANCES LOT 4 «Protection Juridique» - SMACL ASSURANCES</p>

Il convient de préciser que cette liste, de même que l'ensemble des avis d'appel publics à la concurrence et avis d'attribution du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche, sont consultables sur la plateforme d'acheteur du Sdem50 :

www.sdem50.e-marchepublics.com

Groupement d'Achat GAZ
Fin 2014, le Sdem50 et le Département de la Manche ont proposé aux communes et aux établissements publics de constituer un groupement de commandes d'achat de gaz naturel «Acheter groupés pour maîtriser au mieux le coût de l'énergie». Le deuxième marché, associant 36 communes, a été conclu avec le fournisseur Gaz de Bordeaux en février 2016.

L'information & la Communication

- ◆ La Communication
- ◆ La Sensibilisation
- ◆ Le Système d'Information Géographique





4

L'information et la Communication

◆ La Communication

Au fil des années, le Sdem50 a diversifié ses compétences. Il importe de le faire savoir. Grâce à son plan de communication pluri-média, le syndicat informe ses adhérents et ses usagers et promeut ses services en mettant en lumière ses différentes expertises.

Les temps forts 2016

La participation au 36^{ème} Congrès FNCCR «Intelligences Territoriales»

1 500 participants étaient accueillis lors de ce congrès qui s'est déroulé du 21 au 23 juin 2016 à Tours. Le thème des intelligences territoriales était fédérateur, les compétences «réseaux» des collectivités étant de plus en plus confrontées à la numérisation de leurs activités. Le Sdem50 était présent sur un stand commun avec les 4 autres Syndicats Normands sous l'identité Territoire d'Énergie Normandie qui a été inauguré le mardi 21 juin 2016.



L'accompagnement du projet de déploiement de bornes e-charge50

Création de la marque e-charge50 et de sa signature «Faites le plein d'Énergie». • Conception de la charte graphique de l'identité visuelle et des différents supports de communication dédiés (flyers, vidéo, panneaux, kakémono, affiches...). • Mise en ligne du site internet www.e-charge50.fr et de son application mobile. • Participation à la Foire Sainte Croix de Lessay et inauguration de la 1^{ère} borne par le Premier Ministre Mr Bernard Cazeneuve. • Inauguration de ses premières bornes de recharge en présence des élus et de la presse locale.

BILAN 2016

Présence dans les médias

↗ de la visibilité du syndicat de 44% soit 43 articles de presse dont 6 pages entières.

Rédactionnel

Encart publicitaire dans l'Agenda du CD50, plaquette animation CEP, plaquette e-charge50.

Évènementiel

Réunions des secteurs d'énergies en mai 2016 «la Transition Énergétique» avec 280 élus présents.

2017, une année de communication numérique : un nouveau site internet et une présence sur les réseaux sociaux.  

new



◆ La Sensibilisation

Le Parcours de l'Énergie

Véritable outil pédagogique, cette exposition permanente, située dans les locaux du Sdem50 à Saint-Lô, sensibilise les visiteurs au cheminement de l'énergie, depuis la source jusqu'à son utilisation. La volonté du Sdem50 est de susciter des comportements responsables autour des problématiques liées aux énergies. L'objectif général est de découvrir le parcours de l'énergie de son point d'origine à son utilisation quotidienne en passant par sa transformation et son acheminement.

Les Enjeux

- Appréhender le contexte global et actuel des enjeux relatif à l'énergie.
- Comprendre l'utilisation et l'exploitation des énergies par l'homme.
- Aborder la production d'électricité et les choix actuels de production alternative.
- Découvrir les étapes du transport de l'électricité de la production jusqu'à la maison.

La Visite

Elle s'articule en 4 thèmes :

- Les Ressources,
- La Transformation,
- L' Acheminement,
- L' Utilisation.

Visite Gratuite

destinée aux scolaires à partir de 9 ans



Contact
 Gilles MARIN
 au 02 33 77 82 62
 ou gilles.marin@sdem50.fr
www.sdem50.fr/le-parcours-de-lenergie

Sensibilisation dans le cadre d'un CEP

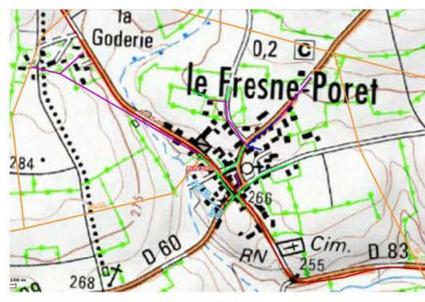
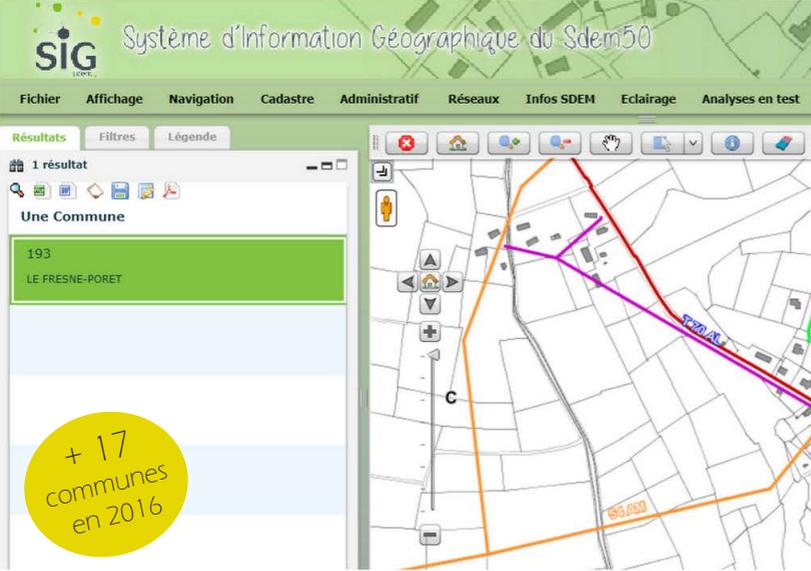
Le Sdem50 propose également des interventions gratuites dans les établissements scolaires (cycle 3 et 4) des communes engagées dans un CEP.

Les interventions se déroulent sur 3 temps d'animation :

1 Sensibilisation à l'énergie
 Appréhender le contexte global et actuel des enjeux relatifs à l'énergie.

2 Note ton École
 Évaluation des performances énergétiques de l'établissement par les élèves.

3 Animation « Zéro-Watt ! »
 Expériences liées aux économies d'énergies.



◆ Le Système d'Information Géographique

Mis en service fin 2011, le SIG du Sdem50 intéresse aujourd'hui différents types d'utilisateurs : Communes ou Communautés de Communes adhérentes au syndicat, agents du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du Sdem50. En fonction du profil de l'utilisateur et de l'échelle choisie, le SIG permet d'accéder à de nombreuses informations, via une simple interface WEB (à découvrir sur [WWW.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)).

Nouveautés 2016

#JANVIER

- Création d'une identité visuelle propre au SIG : nouveau bandeau, nouvelle fenêtre d'accueil et nouveau logo.
- Afin de coller à l'actualité des communes nouvelles, apparition de nouvelles couches d'information: contours des communes nouvelles et contours des nouveaux EPCI.

#MARS

- Lors de la mise à jour annuelle des données ENEDIS, apparition d'une nouvelle couche d'information: Équipements propres au Sdem50 (art 332-15).

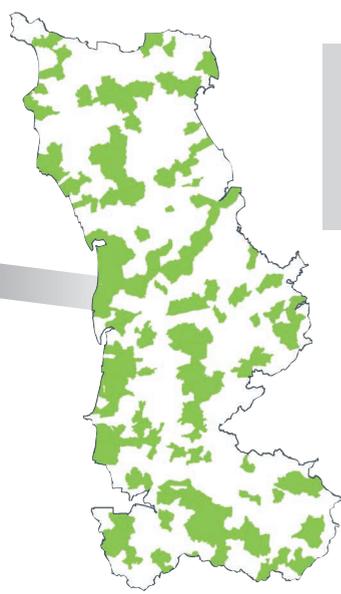
- Mise à jour du fond de plan orthophoto avec le Millésime 2012.
- Mise à disposition d'un nouvel outil de visualisation par l'intégration du module Streetview au SIG.

#AOÛT

- Mise à jour annuelle du cadastre... mais pas encore de la totalité des communes nouvelles d'où la création de couches de contours correspondant à l'ensemble des communes au 01/01/2015 et au 01/01/2016.

en 2017...

- Toujours plus de nouvelles couches d'informations.
- Des mises à jour plus fréquentes pour les données publiques.
- De nouveaux millésimes pour les fonds de plans.
- Des évolutions techniques permettant une nouvelle version du SIG consultable sur les terminaux mobiles.



Au 31/12/2016
151 communes ont demandé leur code d'accès au SIG
(17 nouvelles demandes en 2016)

■ COMMUNES AYANT ACCÈS AU SIG EN 2016



DES CONTACTS UTILES

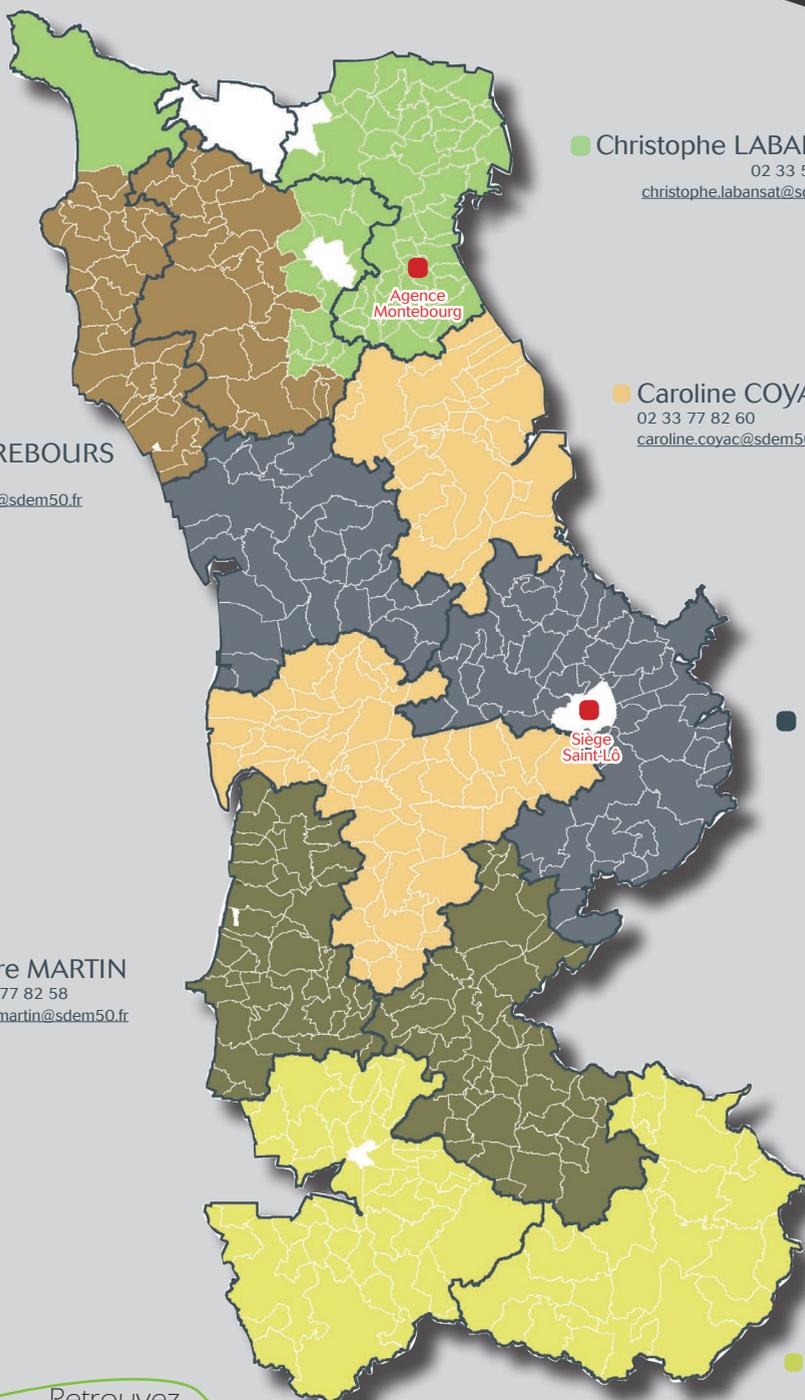
Les élus et agents des collectivités disposent d'interlocuteurs dédiés.



Responsable Pôle Travaux

David PIEDAGNEL

david.piedagnel@sdem50.fr



● Christophe LABANSAT
02 33 53 47 87
christophe.labansat@sdem50.fr

● Caroline COYAC
02 33 77 82 60
caroline.coyac@sdem50.fr

● Sébastien REBOURS
02 33 53 45 73
sebastien.rebours@sdem50.fr

● Lucile LEMALE
02 33 77 82 57
lucile.lemale@sdem50.fr

● Pierre MARTIN
02 33 77 82 58
pierre.martin@sdem50.fr

● Hugues CHRETIEN
02 33 77 82 61
hugues.chretien@sdem50.fr

Retrouvez
tous vos
interlocuteurs du Sdem50
sur notre site internet

www.sdem50.fr/les-services-du-sdem50



CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 77 18 95 - Fax. 02 33 77 81 85
Email. sdem@sdem50.fr - www.sdem50.fr